



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026

A la suite d'une convocation du mercredi 17 juin 2026, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 23 juin 2026 à 17h sous la présidence de Monsieur Gilles BIGNON, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **31**

Mesdames, Messieurs Gilles BIGNON, Christian CLEMENT, Bernard BORDÉ, Mireille CINQUALBRE, Bernard CLAVE, Roselyne DA SOLLER, Cyrille DALSTEIN, Éric FEDERSPIEL, Guy FENRICH, Freddy LITTY, Christiane MULLER, Laurent MULLER, Christiane HECKEL, Jean-Claude HEHN, Etienne HOFFERT, Orhan KARA, Jonathan LEIDNER-WALDECK, Jacky RIEGER, Barbara SCHICKNER, Dominique SCHOULLER, Océane SIMON, Laurent SLAVIK, Gérard THIEL, Pierre THIL, Bernard TREUVELOT, Emmanuel VATRIN, Marc ZINGRAFF.

Dont représentés par son suppléant :

Messieurs Daniel CLEMENT est représenté par Pascal TARILLON, Germain DERUDDER est représenté par Gaetano CIGNA, Ginette MAGRAS est représentée par Aurore SCHUTZ, Christophe MULLER est représenté par Didier BLAISE.

✓ Excusés ayant donné procuration : **2**

Messieurs. Christian SCHWALBACH a donné procuration à Gilles BIGNON, Claude BARBIAN a donné procuration à Éric FEDERSPIEL.

✓ Excusé : **22**

Mesdames, Messieurs Jean-François AMMER, Suzanne BUSDON, Alexandre CASSARO, Salvatore COSCARELLA, Salvatore FIORETTO, Roland GLODEN, Marie-France GUERRIERO, Jean-Philippe HANRIOT-FEY, Laurent MENIERE, Kevin PFEFFER, Jean-Marc HOELLINGER, Constant KIEFFER, Sylvia PIESTA, Pascal ROETSCH, Philippe SCHUTZ, Serge STEBLER, Sébastien THISSE, Jean-Paul TINNES, Jean-Marc WAGNER, Gabriel WEBER, Romuald YAHIAOUI, Christian ZWIEBEL.

06. FINANCES

OBJET : SOLDE DES DOUZIEMES 2025

VU la délibération n°2025/14 du 31 mars 2025 adoptant le budget primitif 2025 ;

VU la délibération n°2025/40 du 17 novembre 2025 approuvant la grille des coûts 2025 relative à l'exercice de la compétence transférée.

Pour l'exercice 2025, le coût réel de la compétence transférée représente un montant de 32 661 546,77€. Le solde des douzièmes s'élève ainsi à - 887 027,47€, soit un différentiel de - 2,64 % par rapport aux douzièmes appelés.

	Montant versé par douzièmes en 2025	Montant des coûts réels 2025	Solde 2025
CA de Forbach Porte de France (Budget OM)	6 839 188,44 €	6 668 631,28 €	-170 557,16 €
CA de Forbach Porte de France (Budget Communes)	328 559,76 €	462 389,13 €	133 829,37 €
CA de Saint-Avold Synergie	4 410 309,72 €	4 563 452,29 €	153 142,57 €
CA de Sarreguemines Confluences	6 048 755,04 €	6 114 894,41 €	66 139,37 €
CC de l'Alsace Bossue	1 653 711,00 €	1 680 318,75 €	26 607,75 €
CC de l'Alsace Bossue (Budget Déchèterie)	323 331,96 €	295 605,72 €	- 27 726,24 €
CC du Bouzonvillois 3 Frontières	1 285 933,68 €	1 090 023,47 €	-195 910,21 €
CC du District Urbain de Faulquemont	1 757 131,68 €	1 645 788,03 €	-111 343,65 €
CC du District Urbain de Faulquemont (Budget Déchèterie)	431 943,72 €	340 987,45 €	- 90 956,27 €
CC de Freyming-Merlebach	3 030 048,00 €	2 890 698,24 €	-139 349,76 €
CC de la Houve	728 264,04 €	717 477,12 €	- 10 786,92 €
CC du Pays Boulageois	1 430 491,80 €	1 245 281,18 €	-185 210,62 €
CC du Warndt	2 186 195,76 €	1 965 131,74 €	-221 064,02 €
CC du Pays de Bitche	3 094 709,64 €	2 980 867,94 €	-113 841,70 €
Ensemble	33 548 574,24 €	32 661 546,77 €	-887 027,47 €

Après avoir entendu l'exposé de Gilles BIGNON, Président,

Le Comité syndical délibère par :

33 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Et décide

- D'approuver le solde des douzièmes 2025, soit - 887 027,47€, les crédits nécessaires étant inscrits au budget primitif 2026, chapitre 65-article 6588, en dépenses, et chapitre 74-article 74, en recettes ;
- D'autoriser le Président à émettre les titres de recettes auprès des EPCI débiteurs et les mandats auprès des EPCI créanciers.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 23 juin 2026

Gilles BIGNON,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

10 JUIL. 2026